

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019

DELIBERATION N°2019.00291

VŒU RELATIF AU PROJET DE REORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 59
Nombre de pouvoirs : 15
Nombre de voix : 74

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,

RECUE EN PREFECTURE
Le 09 juillet 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190627-D20190029110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190709

M. Julien LUYA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,
M. Henri BOUTHEON, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-
CHEYTION, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,
M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Roland GOUJON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Laurence JUBAN, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, Mme Anne-Françoise VIALON

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBÈNE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019

VŒU RELATIF AU PROJET DE REORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

M. le Ministre de l'Action et des Comptes publics a récemment annoncé une « transformation profonde » du réseau territorial et des implantations des services fiscaux à l'horizon 2022, avec la volonté de « renforcer la présence des services publics dans les territoires et moderniser l'action publique. »

Ce projet sera l'objet d'une « réflexion globale, pluriannuelle et concertée », à laquelle seraient associés les élus locaux.

Il prévoit la suppression de nombreuses trésoreries, des transferts de services, et le développement d'« accueils de proximité » au sein des Maisons France Service évoquée par M. le Président de la République fin avril. Ces accueils de proximité recouvrent également des permanences dans des mairies voire des bureaux de poste.

Plusieurs communes membres de Saint-Etienne Métropole sont concernées au regard de l'hypothèse de répartition cartographique présentée.

En première analyse, la création de points d'accueil va dans le sens d'un meilleur accès des usagers aux services publics, comme il l'est proposé pour Sorbiers, et Rive de Gier dont la trésorerie a été supprimée fin 2017.

Mais dans le même temps, des suppressions de trésoreries sont envisagées pour Saint-Chamond, Saint-Galmier, Saint-Etienne et Firminy, avec des transferts d'activités d'une commune vers une autre, ce qui tend à concentrer ou centraliser celles-ci dans les villes centres. Par ailleurs, les prérogatives des trésoreries, y compris celles qui sont liées aux collectivités territoriales, sont beaucoup plus importantes que celles de points d'accueil.

Il est donc à craindre que cette réorganisation, telle que proposée aujourd'hui, et sous couvert de couverture plus diffuse, ne se caractérise par la mise en place programmée de services qui ne seront pas de pleine compétence.

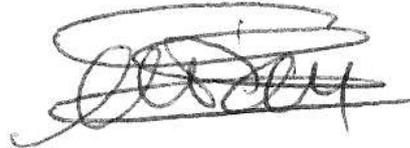
Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **demande le maintien des trésoreries dans leur configuration géographique actuelle ;**
- **approuve la création d'accueils de proximité à la condition que tous les usagers puissent bénéficier de l'ensemble des prestations qu'ils sont en droit d'attendre du service public ;**

- exige que, dans le cadre de la concertation à venir, la logique comptable et la recherche d'économies ne président pas à la réorganisation territoriale projetée des services de la DGFIP.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU